



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 janvier 2026 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Informations réglementées, Leuven, 30 janvier 2026 (17.40 CET)

Rapport financier semestriel 2025/2026

Au cours de la première moitié de l'exercice 2025/2026, KBC Ancora a affiché un bénéfice de 74,4 millions d'euros, contre un bénéfice de 73,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Les six premiers mois de l'exercice se sont principalement caractérisés par 77,5 millions d'euros de produits de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe, 1,5 million d'euros de charges opérationnelles et 2,0 millions d'euros de charges d'intérêts.

Données financières abrégées et commentaire¹

Résultats des 6 premiers mois de l'exercice 2025/2026

	1S exercice 2025/2026	1S exercice 2024/2025
	<i>p.a.</i>	<i>p.a.</i>
	(x 000 EUR)	(x 000 EUR)
Produits	77.955	77.738
Produits d'exploitation	0	0
Produits financiers récurrents	77.955	77.738
Charges	-3.597	-3.805
Charges d'exploitation	-1.549	-1.536
Charges financières	-2.048	-2.269
Résultat après impôts	74.358	73.933
Nombre d'actions émises*	77.011.844	77.011.844

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 74,4 millions d'euros, soit 0,97 euro par action, venant d'un bénéfice de 73,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Les produits se composaient principalement de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe (77,5 millions d'euros) et de produits d'intérêts sur des comptes à terme (0,4 million d'euros). Les charges se composaient principalement de charges d'intérêts des dettes financières (2,0 millions d'euros) et de charges opérationnelles (1,5 million d'euros).

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP). Les règles d'évaluation sont reprises dans les comptes annuels statutaires déposés, ainsi que dans le rapport annuel. Pour le bilan et le compte de résultat : voir l'annexe.



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 janvier 2026 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Bilan au 31/12/2025

(x 000 EUR)	31/12/2025	*30/06/2025
TOTAL DU BILAN	3.705.675	3.629.269
Actif		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	105.696	29.290
Placements de trésorerie	105.300	29.100
Valeurs disponibles	350	176
Comptes de régularisation	46	14
Passif		
Capitaux propres	3.603.072	3.528.714
Apport	3.158.128	3.158.128
Réserve légale	191.030	191.030
Réserves disponibles	179.394	179.394
Résultat reporté	162	162
Résultat de la période	74.358	N.A.
Dettes	102.603	100.555
Dettes > 1 an	100.000	100.000
Dettes < 1 an	222	215
Comptes de régularisation	2.380	339

* Le bilan au 30.06.2025 est un bilan après traitement du résultat

Au 31.12.2025, le total du bilan s'élevait à 3,7 milliards d'euros, soit 76,4 millions d'euros de plus qu'à la fin de l'exercice 2024/2025.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380. La valeur comptable de ces actions s'élève à 46,44 euros par action (soit la valeur d'acquisition historique). Le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à 111,25 euros au 31.12.2025 et la valeur comptable en capitaux propres IFRS s'établissait à 60,8 euros par action KBC Groupe au 30.09.2025.

Les actifs circulants ont augmenté au total de 76,4 millions d'euros (à 105,7 millions d'euros).

Les capitaux propres ont progressé de 74,4 millions d'euros. C'est la conséquence du résultat du premier semestre de l'exercice en cours (74,4 millions d'euros).

Les dettes ont augmenté au total de 2,0 millions d'euros en raison d'une augmentation de 2,0 millions d'euros (du prorata) des charges d'intérêts relatives au premier semestre de l'exercice.



Rapport intermédiaire relatif aux 6 premiers mois de l'exercice en cours 2025/2026

Commentaire des six premiers mois de l'exercice en cours 2025/2026

Résultat des 6 premiers mois de l'exercice 2025/2026

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 74,4 millions d'euros, venant d'un bénéfice de 73,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Ce résultat a été influencé principalement par les éléments suivants :

- 77,5 millions d'euros de dividendes. Comme pour la même période de l'exercice précédent, il s'agissait d'un dividende intérimaire de 1,00 euro par action KBC Groupe.
- 0,4 million d'euros de produits d'intérêts sur comptes à terme (soit 0,2 million d'euros de plus que pour la même période de l'exercice précédent).
- charges d'intérêts à concurrence de 2,0 millions d'euros (soit 0,2 million d'euros de moins que pour la même période de l'exercice précédent).
- les charges opérationnelles, qui s'élevaient à 1,5 million d'euros, en ligne avec la même période de l'exercice précédent. Les charges de fonctionnement ont porté principalement sur les coûts au sein de l'accord de partage des coûts avec Cera (1,2 million d'euros). Par ailleurs, les autres charges habituelles ont porté entre autres sur les frais liés à la cotation en bourse et à l'administrateur statutaire.

Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois (77.516.380 actions KBC Groupe).

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora est définie comme 1,0066 fois² le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette³ par action. Au 31.12.2025, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à -0,04 euro par action.

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 31.12.2025 (111,25 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 112,02 euros et le cours de l'action KBC Ancora (73,30 euros) affichait une décote de 34,6% par rapport à la valeur intrinsèque.

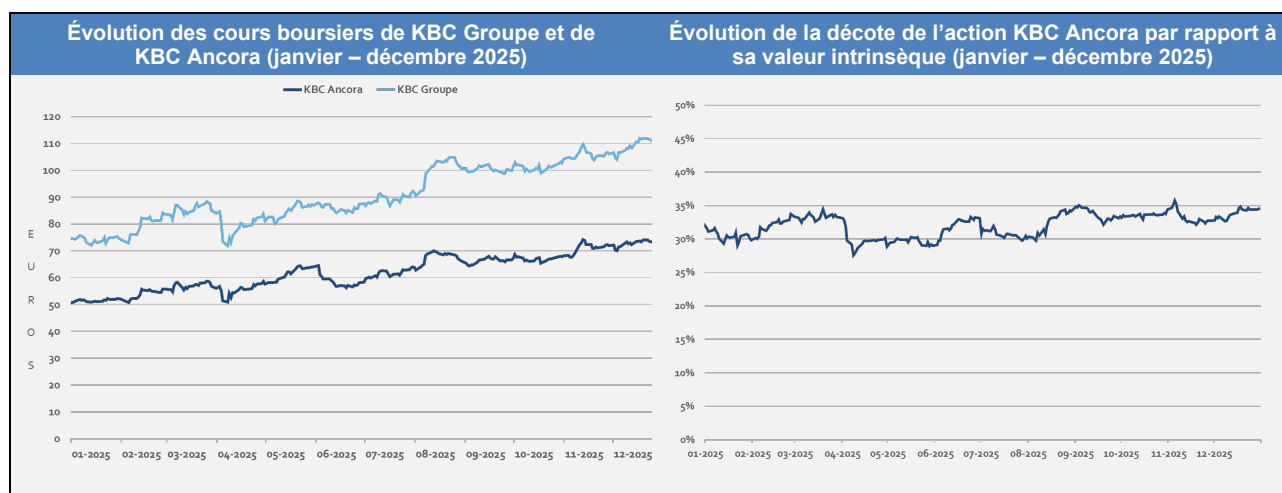
² Nombre d'actions KBC Groupe détenues/nombre d'actions KBC Ancora émises : 1,0066 (= 77.516.380/77.011.844).

³ L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières. Un montant négatif implique que ces actifs dépassent les dettes. (Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des actifs visés était au total supérieure de 3,1 millions d'euros par rapport aux dettes.)



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 janvier 2026 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



Description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice en cours

Certains facteurs de risques peuvent avoir un impact sur la valeur de l'actif de KBC Ancora et sur la possibilité de distribuer un dividende. Nous renvoyons à ce sujet à la description des risques dans le dernier rapport annuel (p. 20).

Au cours du second semestre de l'exercice en cours (2025/2026), les charges de KBC Ancora se composeront principalement des charges d'intérêts et des charges opérationnelles habituelles limitées. KBC Ancora estime le total des charges pour l'exercice 2025/2026 complet à environ 7,6 millions d'euros.

KBC Groupe a rapporté pour les neuf premiers mois de 2025 un résultat net de 2,6 milliards d'euros. KBC Groupe publiera son résultat pour tout l'exercice 2025 le 12 février 2026.

En fonction notamment des décisions prises par KBC Groupe concernant l'éventuelle distribution, au premier semestre de 2026, d'un dividende de clôture pour l'exercice 2025, le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, prendra fin mai 2026 une décision concernant un dividende intérimaire à distribuer en juin 2026 pour l'exercice 2025/2026, et ce, conformément à sa politique de dividende. KBC Ancora a l'intention, conformément à sa politique de dividende, de distribuer au titre de dividende (intérimaire) 90% de son résultat récurrent distribuable (c'est-à-dire après correction pour les éventuels résultats exceptionnels et après constitution obligatoire de la réserve légale).



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 janvier 2026 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Déclaration des personnes responsables

« Nous, membres du Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, déclarons conjointement par la présente que, à notre connaissance,

- a) les données financières abrégées établies conformément au référentiel comptable applicable aux comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Ancora,
- b) le rapport annuel intermédiaire donne une image fidèle des principaux événements et des principales transactions avec des parties liées qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice, et de leur impact sur les données financières abrégées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice. »

Informations relatives au contrôle externe

Le commissaire a procédé à l'examen des données financières intermédiaires abrégées et du commentaire y afférent. Son rapport est repris in extenso en annexe.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6% des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionnariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

28 août 2026 (17.40 CEST)

29 septembre 2026 (17.40 CEST)

30 octobre 2026

Communiqué annuel exercice 2025/2026

Rapport annuel 2025/2026 disponible

Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be



Annexe : bilan et compte de résultat avec chiffres comparatifs

(x 000 EUR)	31/12/2025	*30/06/2025
TOTAL DU BILAN	3.705.675	3.629.269
<u>Actif</u>		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Immobilisations financières	3.599.979	3.599.979
<i>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	3.599.979	3.599.979
<i>Participations</i>	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	105.696	29.290
Placements de trésorerie	105.300	29.100
<i>Autres placements</i>	105.300	29.100
Valeurs disponibles	350	176
Comptes de régularisation	46	14
<u>Passif</u>		
Capitaux propres	3.603.072	3.528.714
Apport	3.158.128	3.158.128
<i>Capital souscrit</i>	3.158.128	3.158.128
Réserves	370.424	370.424
Réserves indisponibles	191.030	191.030
<i>Réserve légale</i>	191.030	191.030
Réserves disponibles	179.394	179.394
Résultat reporté	162	162
Bénéfice/perte de la période	74.358	N.A.
Dettes	102.603	100.555
Dettes > 1 an	100.000	100.000
<i>Dettes financières</i>	100.000	100.000
<i>Établissements de crédit</i>	100.000	100.000
Dettes < 1 an	222	215
<i>Dettes financières</i>	0	0
<i>Établissements de crédit</i>	0	0
<i>Dettes commerciales</i>	167	196
<i>Fournisseurs</i>	167	196
<i>Autres dettes</i>	55	19
Comptes de régularisation	2.380	339

* Le bilan au 30.06.2025 est un bilan après répartition du bénéfice.



Communiqué de presse
 Informations réglementées
 30 janvier 2026 (17.40 CET)
 Rapport financier semestriel

(x 000 EUR)	01.07.2025- 31.12.2025	01.07.2024- 31.12.2024
Produits d'exploitation	0	0
Autres produits d'exploitation	0	0
Charges d'exploitation	1.549	1.536
Services et biens divers	1.549	1.535
Autres charges d'exploitation	0	0
Résultat d'exploitation	-1.549	-1.536
Produits financiers	77.955	77.738
Produits financiers récurrents	77.955	77.738
<i>Produits des immobilisations financières</i>	77.516	77.516
<i>Produits des actifs circulants</i>	439	222
Charges financières	2.048	2.269
Charges financières récurrentes	2.048	2.269
<i>Charges des dettes</i>	2.048	2.269
<i>Autres charges financières</i>	0	0
Résultat financier	75.907	75.469
Bénéfices (pertes) avant impôts	74.358	73.933
Bénéfices (pertes) après impôts	74.358	73.933



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 janvier 2026 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Rapport du commissaire au conseil d'administration de KBC Ancora SA sur l'examen de l'information financière intermédiaire résumée pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2025

TRADUCTION LIBRE DE L'ORIGINAL EN NÉERLANDAIS

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité du rapport financier semestriel 2025/2026 ci-joint, comprenant le bilan résumé de KBC Ancora SA au 31 décembre 2025, le compte de résultats résumé pour la période de 6 mois clos à cette date, ainsi que les notes explicatives (« l'information financière intermédiaire résumée »). L'établissement et la présentation de cette information financière intermédiaire résumée conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 «Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité». Notre examen de l'information financière résumée a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, à la mise en oeuvre de procédures d'analyse ainsi que d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière intermédiaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées.

Diegem, le 30 janvier 2026

Le commissaire,
PwC Réviseurs d'entreprises SRL
représentée par

Damien Walgrave*
Réviseur d'entreprises

*Agissant au nom de Damien Walgrave SRL